



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

SUP-APP

Formation à la
Supervision et l'Analyse des
Pratiques Professionnelles



L'ETSUP : L'ECOLE DES FORMATIONS DU SOCIAL

ÊTRE ACTEUR D'UN MONDE EN MUTATION

Acteur majeur des formations en travail social, l'Etsup propose des formations initiales, supérieures et professionnelles.

L'école a été créée en 1917 par cinq femmes militantes de l'action sociale et du mouvement pour le vote des femmes.

Elle a pour projet de qualifier les praticiens et les cadres de l'action sociale, de développer les compétences des professionnels et en particulier ceux qui œuvrent dans le champ de l'insertion, de l'emploi et de l'entreprise, de promouvoir la recherche et la production des savoirs en travail social.

Longtemps spécialisée dans la formation des assistants de service social et des encadrants de services sociaux, elle a au fil du temps diversifié ses champs d'expertise, en proposant des formations aux métiers du champ éducatif et de l'insertion professionnelle. Environ 2000 étudiants et stagiaires sont chaque année formés dans notre école.

L'ORGANISATION

L'ETSUP est gérée par l'Association des surintendantes d'usines et de services sociaux. L'association est reconnue d'utilité publique depuis 1923.

L'école compte aujourd'hui une quarantaine de salariés permanents, dont environ 33 formateurs et personnels pédagogiques. Environ 457 formateurs occasionnels contribuent également aux formations dispensées.

2000

Etudiants

33

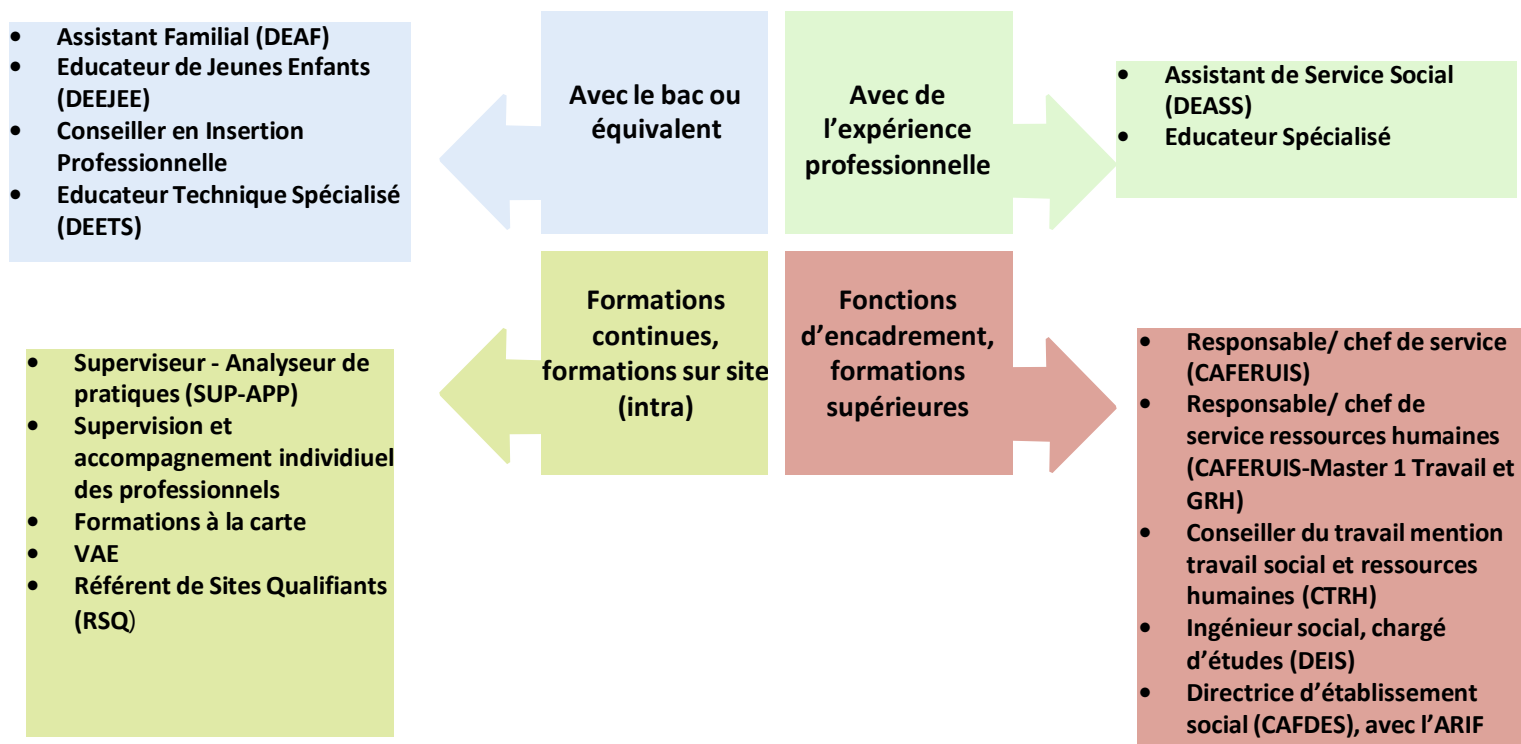
Formateurs
et personnels pédagogiques

457

Formateurs
occasionnels

2

Pôles Pédagogiques



LA FORMATION A LA SUPERVISION ET L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES A L'ETSUP

Cette formation fait partie du patrimoine de l'ETSUP. Elle pose les fondements de son actualité sur un ancrage historique et théorique fort.

La formation de superviseur-analysateur de pratiques est née à l'ETSUP en 1956

Fille du case-work et de « l'approche globale », cette formation s'est bâtie sur trois axes fondamentaux : la clinique, la pluridisciplinarité et le travail social.

Si les années 1980 ont connu, sur le plan national, le déclin progressif de la formation à la supervision et à l'analyse des pratiques, l'école a toujours conservé ce dispositif, consciente de l'importance de cette formation pour les travailleurs sociaux et le travail social lui-même.

Jusqu'en 2015, non seulement l'engagement singulier de l'ETSUP fut entretenu par la présence de promotions renouvelées chaque année et, en conséquence, par plusieurs groupes de réflexions au sein de l'équipe ; mais plus encore, l'engagement de l'ETSUP fut renforcé par le Plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social considérant que la supervision et l'analyse des pratiques sont des dispositifs structurants du parcours professionnels des travailleurs sociaux.

Le dispositif actuel s'ancre dans des convictions auxquelles l'ETSUP est toujours restée fidèle : celles que la supervision et l'analyse des pratiques s'inscrivent au cœur même du travail de formation lors duquel le Sujet et le professionnel évoluent dans un même ensemble.

Publication des formateurs de l'ETSUP

Nos formateurs permanents ou vacataires sont des professionnels expérimentés et qualifiés. Ils publient régulièrement des articles ou des ouvrages. Un ouvrage collectif publié en 2012, témoigne du travail d'accompagnement engagé par les formateurs.



Former à la supervision et l'analyse des pratiques des professionnels de l'intervention sociale à l'ETSUP.

Coordonné par Francine Coudert et Claude Rouyer. Avec une préface de Dominique Fablet. Éditions l'Harmattan, 2012.



Dispositifs d'analyse des pratiques et d'intervention. Approches théoriques et cliniques du concept de dispositif.

Coordonné par Jean Chami et Chantal Humbert. Éditions l'Harmattan, 2014.

PREVENIR ET SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DANS LEURS RESPONSABILITES ET ENGAGEMENT

Les intervenants sociaux exercent leur métier dans des contextes très diversifiés. Ils soulignent tous la nécessité d'être aidés à mieux comprendre les enjeux des situations vécues, pour eux-mêmes et les personnes avec lesquelles ils travaillent (partenaires et personnes accueillies).

La demande sociale est pressante, les praticiens développent en permanence des compétences d'évaluation, d'écoute, de prise de décisions, de gestion de la complexité. Les situations de travail, en particulier dans le champ des services à la personne, nécessitent une grande autonomie pour les professionnels, avec des risques accrus de violence, voire de maltraitance.

Les professionnels s'inscrivant et participant à la formation de l'intervention à la supervision et l'analyse des pratiques, vont travailler sur les écarts entre l'idéal, le prescrit et le réalisé, identifier les différents niveaux en jeu, tant historiques, institutionnels, organisationnels, que dans l'inter et l'intra subjectif.

Ces élaborations s'appuieront sur la construction concrète et originale de dispositifs d'analyse des pratiques qui seront mis en œuvre par chaque participant-stagiaire au cours de leur formation.

Ces dispositifs seront rigoureusement encadrés et supervisés par les formateurs de l'Ecole (en groupe et en individuel) afin de favoriser l'inscription des expériences cliniques menées par les stagiaires et garantir la qualité de leurs accompagnements (mise au travail du matériel apporté, de l'expérience professionnelle, des stages, des enjeux singuliers du processus de formation...).

Une ossature clinique et théorique

Le programme de 220 heures théoriques et 30 heures de stages sur 14 mois présente les principes fondateurs qui l'avaient initié dès le début des années 2000 : la clinique, l'interdisciplinarité, le travail social.

La psychanalyse, la psychosociologie clinique d'orientation psychanalytique et la sociologie des organisations constituent l'ossature théorique du dispositif de formation.

Deux périodes de stage

L'expérience de terrain est centrale, avec l'organisation de deux périodes de stage d'interventions d'analyse des pratiques professionnelles et/ou de supervision :

- Le premier stage portera obligatoirement sur la rencontre avec un groupe de professionnels.
- Le second stage (en motivant son choix) pourra porter sur l'accompagnement d'un professionnel en exercice.

Si ces options n'ont pas d'incidence sur les contenus théoriques communs, elles infléchissent la nature même des stages effectués et l'écrit de fin de formation.

Les objectifs de formations

Former des professionnels de haut niveau, capables d'animer un groupe d'analyse des pratiques professionnelles et/ou de conduire des supervisions.

- **Développer** les connaissances fondamentales à l'exercice de ces fonctions qui renvoient à des concepts issus du champ des sciences sociales et humaines. Elles se référeront aux courants théoriques de la psychanalyse, la psychosociologie clinique, la sociologie des organisations.
- **Repérer** et comprendre les étapes et les divers processus en jeu dans les pratiques d'analyse des pratiques professionnelles et de supervision.
- **S'expérimenter** à ces pratiques au cours de stages d'intervention auprès de groupes d'analyse des pratiques professionnelles ou de supervision individuelle.
- **Identifier** les modes d'implication, les dynamiques transférentielles générées par ces dispositifs.

Il s'agit pour les professionnels en formation de découvrir une position inédite d'intervention, position mobilisant la réflexion et l'analyse approfondie des processus en jeu au cœur de ces dispositifs de travail.

Éduquer le sujet de rationalité, déployer l'imaginaire de chacun et, au fil de ces développements dynamiques inverses, faire naître le sujet lui-même comme « pluralisme cohérent », telle est la tâche générale de l'école, tel est le programme immense à penser.

Ceci ne saurait se faire ni se penser n'importe comment ; ceci ne va pas sans ruptures de tous ordres.

Gaston Bachelard, 1968



- Travailleurs sociaux, cadres, formateurs titulaires d'un diplôme de niveau 6 (DEES, DEAS, DEFA, etc.) ou universitaire (licence ou plus).
- Expérience professionnelle d'au moins 5 années.
- Formation ouverte tant aux professionnels inexpérimentés à la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement de groupes ou d'équipes qu'aux professionnels expérimentés.
- En revanche, l'expérience au moins en tant que participant à des groupes d'analyse des pratiques et/ou de supervision ainsi qu'un engagement pour une réflexion d'orientation psychanalytique sont souhaitables.

Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap

Notre établissement est ERP et est accessible aux publics en situation de handicap.

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposons un entretien avec le responsable de formation afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Modalités de sélection

Pour vous inscrire :

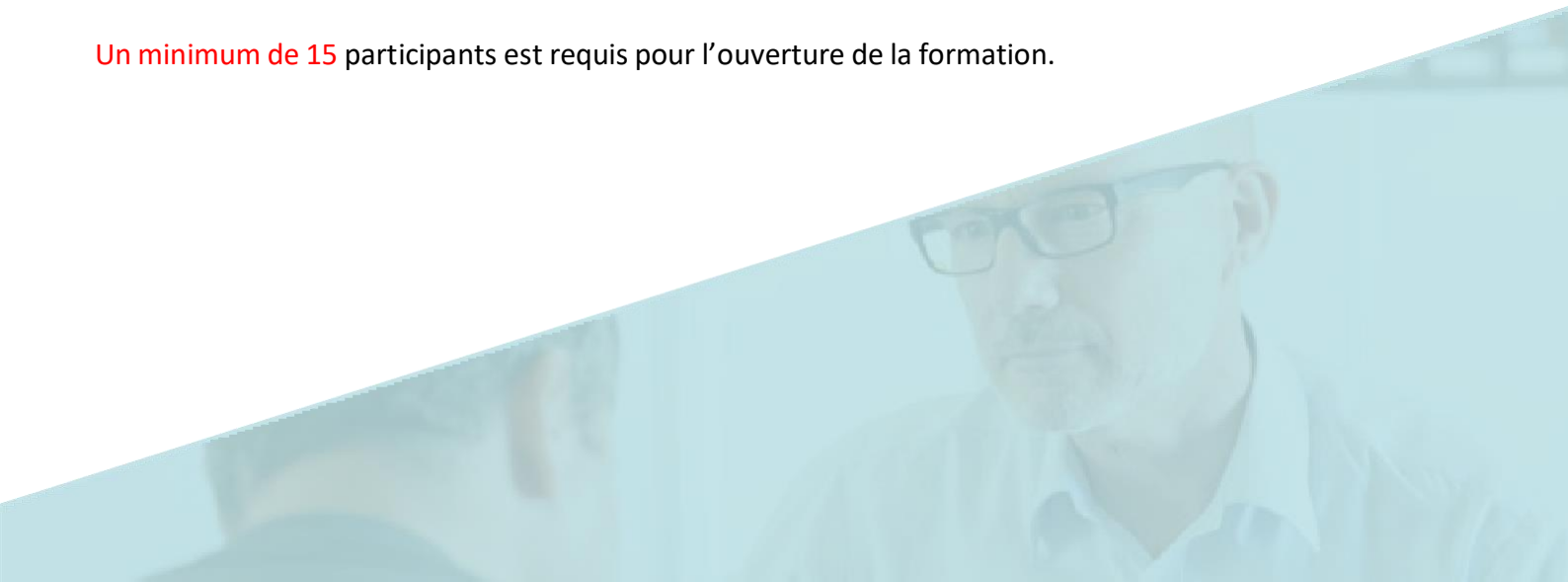
- Contacter le responsable de la formation pour toutes questions portant sur les conditions ou prérequis d'inscription et sur le dispositif de formation.
- Contacter l'assistant de formation pour toutes questions administratives et financières ainsi que pour l'envoi de votre dossier d'inscription (voir les pièces à fournir du document « pour vous inscrire »).

Modalités de sélection :

- Après examen de votre dossier, un rendez-vous est proposé.
- **Un entretien obligatoire préalable à la confirmation de votre inscription**, au sein de l'École, en présence du responsable de la formation et du directeur du Pôle des Formations Supérieures et Formations Professionnelles, permet de faire connaissance avec chaque candidat et de préciser ensemble les enjeux de la formation.

Condition générale

Un **minimum de 15** participants est requis pour l'ouverture de la formation.



Un parcours théorique de 4 unités d'enseignement **220H**

UE1 - Repères pour des pratiques de supervision et d'analyse des pratiques

- Psychanalyse, supervision et analyse de pratiques **24H**
- Sociologie des organisations - analyse et concepts **24H**
- Le groupe, sa dynamique : groupe et inconscient **24H**

UE 2 - Parcours de professionnalisation

- L'institution et le sujet en question dans les pratiques professionnelles- **16H**
- Initiation à la Psychosociologie clinique **16H**

UE 3 – Groupes d'analyse des pratiques et supervision individuelle de stages

- Ateliers de supervision groupale **48H**
- Supervision individuelle **14H**

UE 4 – Ecrits cliniques et Note de Stage

- Accompagnement de la note de stage **8H**
- Recherches documentaires, Ecrits, soutenance **32H**
- Régulations, bilans **14H**

Un parcours clinique : Les stages et leurs spécificités **30H**

Chaque participant recherchera et mènera deux interventions d'analyse des pratiques professionnelles et/ou de supervision

LES STAGES -

- Portent sur des actions cliniques sur site (mises en place de groupe d'analyse des pratiques/supervision)
- S'effectuent sur toute la durée de la formation
- Sont réalisés :
 - Obligatoirement en dehors du lieu d'exercice professionnel du participant
 - Après un temps de réflexions auprès des formateurs-superviseurs désignés pour l'accompagnement de chaque participant tout le long de la formation

Professionnels de terrain et intervenants en analyse des pratiques et supervisions d'équipe ou individuelle, enseignants universitaires, professionnels du travail social formés à la psychanalyse, psychanalystes, psychologues en clinique et pathologie, psychosociologues et sociologues.

Modalités de validation

- **UE 1** : Commentaire écrit, une dizaine de pages sur un/des articles mettant en lien l'approche psychanalytique, la psychosociologie clinique des groupes et des institutions, la sociologie des organisations.
- **UE 2** : « **Pratiques en question** », une dizaine de pages soulignant les mouvements psychiques sollicités et éprouvés par le participant en relation avec ses propres expériences vécues en formation et sur ses lieux de stages.
- **UE 3** : Evaluation, par le responsable de formation ETSUP en lien avec les formateurs des « Ateliers et des supervisions individuelles », portant sur l'implication du participant et l'élaboration continue de ses interventions sur site.
- **UE 4** : **Mémoire**. Ecrit de fin de formation d'une trentaine de pages et sa soutenance orale à l'ETSUP devant un jury composé du responsable de la formation ou du directeur de Pôle « Formations Supérieures et Formations Professionnelles » et d'un professionnel de terrain.

Le certificat ETSUP de fin de formation à la Supervision et Analyse des Pratiques valide l'ensemble des épreuves exigées par l'Ecole, après délibération du jury plénier ETSUP dont les membres sont les suivants : Directeur de Pôle « Formations Supérieures et Formations Professionnelles », responsable de la formation, formateurs des Ateliers et supervisions individuelles, professionnels de terrain présents aux soutenances.

65%

Taux de réussite de 2020
(+23% sous réserve de
présentation du mémoire)

90%

Taux de satisfaction de 2020



Début de la formation

18 Septembre 2023

Fin de la formation

... décembre 2024



Volume horaire

220 heures + 30 heures de stage réparties sur 2 expériences



Durée et rythme de la formation (14 mois)

2 jours consécutifs par mois à l'ETSUP

+ stages d'interventions sur sites (environ 2H/mois)

+ recherches/ lectures continues/ écrits cliniques

+ 1 journée de soutenance orale du mémoire de fin de formation (mars 2025)



Tarif

Frais d'inscription et entretien d'admission : 100€

Coût de la formation : 5 000€

Modalités de financement : nous contacter



L'ETSUP, lieu de formation

Tour Maine Montparnasse (44 et 46ème étages)

33 avenue du Maine, 75015 PARIS



Date de mise
à jour :
27/06/22

- **Responsable de formation:**

Anne Edith HOUEL – 01 84 17 11 16
anne-edith.houel@etsup.com

- **Assistante de la formation :**

- Frida EDMOND – 01 84 17 11 14
frida.edmond@etsup.com

- **Accueil – Standard : 01.44.16.81.81**

- **Courriel de contact : contact@etsup.com**

- **Site de formation : PARIS (siège) : 33 avenue du Maine – 75015 PARIS**



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

[Découvrez le site internet de l'Etsup](http://www.etsup.com)

<http://www.etsup.com>




[Découvrez l'équipe de l'ETSUP](#)

[L'ETSUP Info, lettre électronique](#)

École de l'association des surintendantes d'usines et de services sociaux (loi 1901- R.U.P.)

Établissement privé d'enseignement technique supérieur reconnu par l'État • Qualifié par l'OPQF depuis le 27 octobre 1999 • Numéro de certification : 9910AR451

• Siret : 78428109900043 • APE : 8559B

Avec le soutien de  Ile de France